

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 12 (1876)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FРИBOURG.



15 Mai 1876.

12^e année.

Nº 10.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE
paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Discours prononcé à l'ouverture des Cours académiques de Neuchâtel, par M. Dubois, Recteur pour l'année 1876. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Poésie. — Partie pratique. — Dictée et calcul.

Ouverture des Cours de l'Académie de Neuchâtel, le 13 Avril 1876. Discours de M. le Recteur Dubois.

Les cours de l'Académie se sont ouverts devant les élèves des Facultés et du Gymnase et un certain nombre de personnes amies de l'instruction. M. le Pasteur Dubois, professeur de théologie, a prononcé un discours remarquable de forme et de pensée, que nous ne songeons point à reproduire *in extenso*, parce que ce travail sera publié par M. le Recteur lui-même en tête du programme des cours de l'hiver prochain. Mais nous nous bornons à relever quelques passages de ce discours aussi substantiel que bien écrit, à commencer par celui où l'orateur répond à la question de savoir si l'Académie a sa raison d'exister et n'est pas un objet de luxe :

« Nous vivons à une époque, a dit M. Dubois, où les esprits sont agités par bien des courants divers, où bien des questions qu'on pouvait croire résolues, sont de nouveau discutées. Les

» agitations, dont je n'ai pas à faire ici le tableau ou à rechercher
» les causes, ont eu leur contre-coup dans la paisible sphère de
» nos études et de nos travaux, et l'on a pu se demander si elles
» n'ébranleraient point jusqu'à le renverser l'édifice qui nous
» abrite. De plus, et c'est là notre grand tort, nous sommes pe-
» tits : notre modeste capitale n'offre pas ces grandes ressources
» qui attirent ailleurs les foules ; nous n'imposons ni par l'éclat
» de notre nom, ni par le grand nombre des élèves qui se réunis-
» sent autour de nous ; petits, nous sommes d'autant plus expo-
» sés à la critique, on est en général sévère pour ceux dont on ne
» redoute pas le nombre ou la puissance et l'on admet même vo-
» lontiers qu'ils n'ont guère de droit à exister. Aussi a-t-on pu
» poser la question de savoir si, vivant sur un théâtre aussi res-
» treint, nous avions bien notre raison d'être.

» Mais, Messieurs, la question, la vraie question est ailleurs : il
» s'agit de savoir si notre école a une mission à remplir au sein
» de notre peuple oui ou non. Si non, si elle n'était qu'un article
» de luxe, il vaudrait mieux peut-être s'en passer ; si elle n'était
» qu'une entreprise industrielle ou commerciale, il faudrait bien
» vite la faire disparaître, car à ce compte, elle ne serait sans
» doute pas une bonne affaire. Si oui, si elle a une tâche à accom-
» plir, si elle a un grand principe à représenter, si elle est utile
» au pays, alors elle est fondée à demander que les agitations des
» partis ne la menacent pas et elle a le droit d'exister, quelle que
» soit sa petitesse. Or, dans ma pensée, poser cette question, c'est
» la résoudre. Et c'est cette conviction, permettez-moi de l'ajou-
» ter, c'est la conviction profonde que nous avons une mission
» sérieuse à remplir, qui m'a conduit à cette tribune et qui m'a
» donné le courage d'accepter, en comptant sur une assistance
» plus haute, la charge que vous m'avez confiée.

» Notre Académie peut avoir ses misères, quelle institution
» humaine ne les a pas ? elle doit de la reconnaissance à ceux qui
» les lui signalent, dussent-ils y mettre quelque passion, car ils
» lui fournissent l'occasion d'y porter remède ; mais elle a une
» noble tâche à accomplir, car elle a à représenter la science au
» sein de notre petit pays, à en maintenir allumé le flambeau au
» milieu de notre peuple, en même temps qu'elle est par là le cen-
» tre et le couronnement de toutes nos écoles.

» Messieurs, indiquer notre mission c'est indiquer en même
» temps le sujet de ce discours. Notre école a à représenter la
» science au sein de notre peuple. »

L'orateur se demande ensuite ce que c'est que la science ; il la montre renfermée dans les faits et donne raison sur ce point au positivisme contre l'idéalisme, lui donnant, au contraire tort quand le positivisme n'admet d'autres faits que ceux de l'ordre

matériel et dit témérairement à la science : tu n'iras pas plus loin.

Poursuivant sa thèse, l'orateur distingue les faits de l'ordre spirituel et ceux de l'ordre matériel, ceux de l'expérience interne et de l'expérience externe.

« Dans l'expérience sensible, a dit avec raison M. Dubois, il y a toujours, quoi qu'on fasse, un élément subjectif que nous ne partons pas à isoler. Nous voyons les choses assurément, mais les voyons-nous telles qu'elles sont en elles-mêmes ou telles que notre œil les a faites en nous en transmettant l'image ?

» Qui pourrait le dire ? Seule, l'expérience intime, immédiate, est exempte de toute chance d'erreur puisqu'elle met l'esprit en contact direct avec la vérité. Elle est la forme la plus parfaite de l'expérience. C'est la grande vérité que la philosophie doit à Kant d'avoir proclamée.

» La science, poursuit M. Dubois, n'a pas à inventer, à créer ; elle a à découvrir, à trouver et à montrer ce qui la constitue en l'expliquant dans les domaines de la réalité.

S'adressant alors à ses collègues des diverses facultés, l'orateur signale aux professeurs de chacune d'elles le caractère de leur œuvre, sans oublier la théologie, cette science de la vie religieuse.

» La religion, dit à ce sujet M. Dubois, est un fait, cela suffit pour qu'elle soit l'objet d'une science spéciale. »

Après avoir fait ressortir le but de la science et ce qu'on peut appeler ses devoirs, dont le principal, l'essentiel est de l'aimer, l'orateur nous entretient de ses droits. Ces droits se résument en un mot, la *Liberté*, que M. Dubois revendique avec énergie et éloquence. « La Science, dit-il, n'a besoin pour vivre, ni de priviléges exceptionnels, ni d'honneurs, ni de richesses, ni d'une protection spéciale, elle peut se passer de tout cela ; pour naître et se développer, il faut qu'elle soit libre à l'égard de tout parti qui voudrait la confisquer à son profit, libre à l'égard de toute contrainte qu'on voudrait lui imposer, libre à l'égard de tout parti religieux, politique, philosophique ou social.

S'adressant aux étudiants, l'orateur académique les exhorte à ne pas suivre l'exemple du Moyen-Age et à ne pas jurer sur les paroles du Maître.

« Messieurs les Etudiants, ne laissez pas à vos professeurs le soin de penser pour vous, pensez avec eux, pensez autrement qu'eux, si vous jugez qu'ils se trompent, mais surtout *pensez*. Et aussi bien, ce qu'ils veulent ce n'est pas de faire de vous des disciples qui ne sachent qu'accepter sans contrôle et répéter les pa-

roles du maître : c'est, en pensant avec vous, de faire de vous des hommes qui pensent et qui possèdent la vérité ; heureux si vous savez mieux la chercher, mieux la trouver qu'eux-mêmes ! Oui, Messieurs, mais pour pouvoir accomplir cette tâche ardue et pleine de soucis souvent, mais pour que le courage ne manque pas à ces voyageurs qui gravissent avec peine et non sans danger les routes escarpées de la science, il faut vouloir l'idéal, c'est là la forme suprême de l'amour de la vérité. Il faut vouloir monter et non pas seulement jouir. Notre siècle n'est guère épris d'idéal et il prend volontiers en pitié quelque peu ceux qui poursuivent, ce qu'il appelle une utopie. Je n'en veux d'autre preuve que l'abandon trop manifeste des fortes études par une bonne partie de notre jeunesse. On veut gagner vite et beaucoup, on veut conquérir des provinces et fonder des empires, voilà du réel, et tout ce que l'on demande à la science, c'est de procurer des instruments perfectionnés de gain ou de victoire, des machines ou des canons. Messieurs, je n'ai garde de médire des progrès de l'industrie ou du commerce, qui d'ailleurs servent à la pensée après en avoir profité. J'admire, tout en m'affligeant, les merveilles de l'art des batailles. Mais ce que je sais, c'est que si jamais la science ne devait plus servir qu'à fournir les moyens de réussir, il n'y aurait bientôt plus de science, car elle est faite pour poursuivre un autre but. Ce que je sais, c'est que sous le poids de cette prospérité matérielle, le monde finirait par tomber en décomposition ; parce que l'homme vit de pensée et non pas seulement d'argent ou de pain. Ce que je sais, c'est que l'utilitarisme, qui a sa place dans l'ensemble de la vie, est, quand il en devient le maître, l'aplatissement des intelligences et la ruine de la société. Eh ! Messieurs, si nous voulions chercher, les exemples ne nous manqueraient pas. Non, ce n'est pas dans les vallées basses, malgré leur sol fertile et leurs riches moissons que l'on respire à pleins poumons et que l'on trouve la lumière qui fait vivre. La lumière, elle est là haut, sur les sommets et pour la trouver, il faut monter, monter toujours.

Fils de l'idéal, notre vie n'est digne de nous que lorsqu'elle est animée par la poursuite de l'idéal. Et ce qui est vrai de la vie entière, l'est aussi, l'est surtout de la science. Mais cet idéal ne serait-il point quelqu'une de ces idées qui ne sont que des illusions et qu'il faut abandonner pour les faits, pour les réalités ?

Non, Messieurs, non l'idéal que nous poursuivons, cet idéal qui n'est qu'un nom de la vérité, est en même temps le fait suprême, la réalité suprême, celle qui explique toutes les autres et qui leur donne leur valeur et leur place. L'idéal, c'est l'être par excellence, celui qui est à la fois l'éternelle beauté, l'éternelle bonté, l'éternelle lumière. C'est lui qu'il faut rechercher, c'est lui qu'il faut trouver pour posséder la vérité. »

CORRESPONDANCE DE LA SUISSE ALLEMANDE.

On nous prie de rectifier un point de notre article relatif à la *Fédération Universelle*. Comme il n'a paru, nous dit-on, aucun procès-verbal de l'assemblée générale d'Aarau, il n'a pas pu être fait mention de cet objet.
« Le meilleur moyen de fonder cette fédération universelle est évidemment
« dans l'échange des écrits pédagogiques. Il existe à Leipzig, une Biblio-
« thèque pédagogique universelle, qui a nom *Fondation de Comenius*. »

En relisant notre article relatif à la Fédération universelle, nous avons constaté avec regret une omission : celle du nom de M. Wyss, Rédacteur en chef de la *Schweizerische Lehrer-Zeitung*, parmi les membres du Comité Central de la Société des Instituteurs. Cette omission involontaire est d'autant plus regrettable que M. Wyss est l'un des membres les plus actifs et des plus méritants de la Société pédagogique suisse.

Une autre correspondance de la Suisse allemande nous apprend que l'instituteur de Hellikon, M. Muller, aurait été nommé instituteur dans le canton de Zurich. Cette nouvelle nous serait bien agréable. Mais nous ne la tenons pas directement de M. Muller, dont nous avons reçu, il y a quelque temps, plusieurs communications d'une splendide écriture allemande et qui témoignent d'ailleurs du mérite réel et des talents de cet instituteur, non moins que de sa conduite tout à fait honorable et sans reproche. Les témoignages de toutes les autorités de commune, de district et de canton sont unanimes. M. Muller sait un peu le français. « Comme nous l'écrivait » M. Muller, ce n'est, hélas ! que loin de mon lieu natal que je puis espérer » de voir refleurir ma jeunesse fanée par le malheur. Mon espoir en Dieu est ma seule consolation. » — Qui ne serait attendri, en lisant ces paroles sorties du cœur saignant d'un opprimé ?

A propos de HELLIKON, nous devons annoncer aux personnes qui ont eu la générosité de contribuer par leurs offrandes au soulagement des malheureux de ce village, qu'il est question d'affecter la somme produite aux orphelins et d'accorder une part de cette somme à l'instituteur, qui a été victime du désastre de bien des manières, par la mort de son frère, puis par celle de sa sœur à l'hôpital à la suite des blessures qu'elle a reçues et, en second lieu, par l'injustice de certaines gens de Hellikon, où il a été obligé de vendre son petit bien de famille.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE DU PEUPLE DE GENÈVE, DE LA RÉFORME JUSQU'A L'ESCALADE, par Amédée ROGET. Genève. 1870, 1871, 1873, 1876. Cinq volumes, en livraisons de 100 à 200 ou 300 pages chacune.

Quoique cet ouvrage ne soit pas encore tout à fait terminé, nous pensons

devoir attirer l'attention du public sur cette publication du plus haut intérêt. L'histoire de Genève, la Rome protestante et la Ville de la liberté politique par excellence, a été souvent racontée, rarement avec impartialité. Le meilleur ouvrage que nous connaissons sur les destinées en général de ce petit peuple si riche d'intelligence et de gloire, c'est l'*Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois*, par M. John Jullien (elle forme trois volumes). Aussi M. Roget rend-il pleine justice à cet ouvrage, qui, sans prétention, sans appareil d'érudition aucune, nous initie, mieux que bien des ouvrages plus grandement écrits, aux révolutions de tous genres dont la patrie de Berthelier et de J.-J. Rousseau a été le théâtre. L'*Histoire du peuple de Genève* que nous annonçons, n'est pas un livre d'histoire populaire comme l'*Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois*. C'est un travail de critique sage et très érudite, une tentative hardie et réussie à notre avis pour expliquer des questions obscurcies par les passions religieuses et politiques qu'ont soulevées le nom et l'œuvre du fameux Réformateur des pays français et de tant d'autres pays, Messire Jéhan Calvin. Entre l'apothéose des panégyristes et les malédictions des détracteurs, il y avait place pour une appréciation objective et qui réduisit à leur juste expression les jugements, exagérés en divers sens, qui ont été portés sur le grand théologien de la Réforme. Un des faits les mieux mis en lumière par M. Roget, dans sa savante histoire, empruntée tout entière aux sources, aux Registres des Conseils entre autres, c'est la résistance que rencontra souvent, dans le populaire et même auprès des magistrats de la ville d'Arve et Rhône, celui que l'on a l'habitude de nommer le Dictateur religieux et politique de cette cité. Un autre point important acquis à la science historique par les livres de M. Roget, c'est le fait que Calvin n'a pas exercé à Genève toute l'influence qu'on lui a prêtée et qui aurait eu pour résultat la transformation de l'ancienne démocratie en aristocratie. Le rôle de ce Théologien d'Etat reste, même encore après cette réserve très considérable et trop grande, hélas ! dans les questions qui touchent, par un côté ou par un autre, à la religion et aux mœurs. Et qu'est-ce qui n'y touchait pas alors ? Mais nous comptons revenir et avec détails sur ce sujet, quand l'ouvrage entier aura paru.

A. DAGUET.

SYNONYMES FRANÇAIS CITÉS DANS LE LIVRE DU STYLE ET DE LA COMPOSITION
LITTÉRAIRE, par Antonin ROCHE. Delagrave. Paris, 1876. 123 pages.

Ce petit livre est fait pour compléter le Cours de style et de composition littéraire publié par l'auteur. « Les synonymes, dit l'auteur en débutant, sont, à parler *rigoureusement*, des mots qui ont la même signification. Mais comme il n'y a pas deux mots qui aient exactement le même sens et qui puissent toujours se mettre l'un pour l'autre, on a modifié cette acception et l'on appelle synonymes des mots dont le sens a de

grands rapports et des différences plus ou moins légères. Les synonymes les plus parfaits sont ceux qui ont les plus *grands* rapports et les plus *légères* différences. »

Voilà la théorie des synonymes, un peu *légère* elle-même, il nous semble, mais claire et aisée à inculquer aux élèves.

Voyons maintenant les exemples.

Aux mots *célèbre*, *fameux*, *illustre*, *renommé*, *connu*, on lit : « *Célèbre*, dont le renom s'étend au loin. « *Abraham a toujours été célèbre dans l'Orient.* » (Bossuet.)

Fameux, renommé en bien comme en mal. *Erostrate s'est rendu fameux en brûlant le temple d'Ephèse.*

Illustre, qui jette de l'éclat. « *Les hommes les plus illustres sont ceux dont l'histoire est liée à celle de leur nation.* (Duclos.)

Renommé, dont le nom est partout cité pour quelque chose. « *Les Godbelins étaient des teinturiers renommés, dont le nom est resté au lieu où ils travaillaient.* »

Connu, que tout le monde connaît. « *La ville de Montélimart est connue pour son nougat.* »

Dans la nomenclature de ces synonymes, on aurait peut-être pu commencer par le mot qui disait le moins, le mot *connu* et l'appliquer comme ses synonymes à un individu plutôt qu'à une ville.

Le mot *illustre* est expliqué avec raison, selon l'Etymologie, comme signifiant : « *qui jette de l'éclat.* » Mais je ne sais si je ne me trompe, il y a dans le mot *illustre*, quelque chose de plus ; car si ce mot, du moins dans l'usage actuel, ne signifiait que cela, il serait à peu près complètement synonyme de *célèbre*. Or, quand on dit, qu'un homme est *illustre*, il s'ajoute à l'idée de célébrité, une idée de gravité et de respect.

J'ai consulté le Dictionnaire des synonymes de A. L. Sardou, qu'a publié également la librairie Delagrave (1866), et je trouve l'explication suivante :

« On est en résumé : *fameux*, par l'étendue de la réputation ; *célèbre*, par un long concours de louanges et d'éloges dans plusieurs lieux ; *illustre*, par l'éclat, l'importance et l'utilité générale des actions ; *renommé*, par l'opinion qu'un grand nombre de personnes ont du talent, de l'habilité, de la science des personnes ou de la bonté des choses. (*)

Cette explication ne nous satisfait pas entièrement : on peut être célèbre par un concours de malédictions aussi bien que par un concours d'éloges, Erostrate par exemple. Il y a eu des hommes et des femmes célèbres qui ne l'étaient que par des actions peu honorables ou par des qualités purement extérieures, la beauté par exemple, jointe à une immoralité noire. Il y a eu des brigands célèbres, Cartouche, Fra-Diavolo, Schinderhannes ; dont on louait les exploits de grand chemin et certains actes de courtoisie qui contrastaient avec leurs crimes et les rendaient presque populaires, à

(*) Dictionnaire des synonymes français de Sardou, p. 249.

côté de la terreur qu'ils inspiraient. Mais, peut-on parler d'un concert d'éloges et de louanges ? Nous en laissons juges nos lecteurs.

A. DAGUET.

NOTIONS DE BOTANIQUE A L'USAGE DES DEMOISELLES, par M. C. de MONTMAHOU, Inspecteur de l'Enseignement primaire, etc. Ouvrage orné de 223 figures intercalées dans le texte. (1 volume in-12, de 277 pages, prix 2 francs.)

Voici un excellent petit livre parfaitement adapté à l'enseignement élémentaire de la Botanique. Quoique destiné par l'auteur à l'instruction des Demoiselles, ce livre pourra servir utilement à toutes les personnes qui désirent acquérir des notions exactes et suffisantes sur cette belle branche des sciences naturelles.

Après avoir décrit les organes élémentaires de la plante et fait voir comment ils s'agencent et se modifient pour la constituer, l'auteur explique le rôle de la racine, de la tige, des feuilles, les fonctions de la fleur, la production du fruit et de la graine. Il aborde ensuite la classification des végétaux, expose les méthodes de Tournefort, de Linné, de Jussieu, de Candolle, et la méthode analytique ou dichotomique appliquée à la détermination des plantes. L'ouvrage de M. de Montmahou se termine par une revue des principales familles du règne végétal. La bonne moitié du volume est consacrée à cette importante étude.

VIELLE.

MOBILIER SCOLAIRE. Table à dessiner, mobile, avec un pied en fonte, de Wolf et Cie, Zurich. Bureau technique, Brandschenkenstrasse, № 7.

Cette table, examinée par des hommes compétents, a été trouvée très pratique et d'un prix très raisonnable. Elle coûte 48 francs avec la feuille en bois dur, y compris les frais de transport, et 33 francs, sans la feuille. Cette dernière mesure 1000 millimètres de long et 1100 millimètres de large.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

NEUCHATEL, 4 mai. — Grande cérémonie publique pour célébrer l'inauguration de la statue du Réformateur Farel, Dauphinois d'origine, et le plus ardent sinon le plus célèbre des propagateurs de la foi réformée dans la Suisse romande. Les amis des arts se sont réunis à ceux de la foi évangélique pour ériger une statue à celui *qui les brisait toutes*, comme disait spirituellement M. Félix Bovet. La statue de Farel est due au ciseau magistral de M. Iguel, sculpteur distingué, auquel on doit déjà les statues qui

ornent la façade du Gymnase de Neuchâtel. Elle a été érigée devant le portail de ce même temple où il a détrôné le catholicisme et installé la doctrine nouvelle, en octobre 1530.

Farel est représenté levant les bras au-dessus de sa tête et montrant aux peuples le Livre qui peut et doit les conduire au salut. Son attitude est celle d'un inspiré et d'un prophète.

Il y avait un grand concours de monde à la fête et toutes les écoles avaient congé. On comptait environ 2,000 personnes devant l'église du Château où est posée la statue. De face, celle-ci produit un effet imposant et d'une exécution admirable au point de vue artistique. Mais la tête étant masquée par les grandes manches du personnage et l'immense Bible qu'il montre au peuple, elle ne se voit que lorsqu'on est tout à fait devant le monument. On parle du coût de 16,000 francs. La statue est en pierre et sort entièrement des mains de M. Iguel.

Parmi les orateurs qui se sont fait entendre, on cite MM. les pasteurs Nagel (de l'Eglise nationale), Robert (de l'Eglise indépendante) Dhombre de Paris et un pasteur de Gap en Dauphiné, patrie du fameux précurseur, collaborateur et soutien de Calvin.

— Les premiers jours d'avril ont eu lieu à Neuchâtel les examens publics de 34 aspirantes et de 7 aspirants au brevet de l'enseignement primaire, devant le Jury ordinaire de professeurs et d'experts. 21 ont obtenu le brevet de premier degré, 16 celui du second, 4 n'ont eu qu'un troisième diplôme de classe.

ZURICH. — La municipalité du chef-lieu, sur la proposition de la Commission d'Education de cette ville, a décidé que les instituteurs qui recevraient de l'Etat leur admission à la retraite et le traitement qui y est attaché, recevraient, en outre, de la municipalité la moitié ou les deux tiers de leur traitement de l'année précédente. Les hommes politiques de la Suisse romande qui ont prétendu que les pensions n'étaient pas démocratiques, feront bien de méditer sur ce sujet.

— On dit que l'instituteur de Hellikon, M. Muller, est placé dans le canton de Zurich. Nous prions cet instituteur, ou ses amis, de nous renseigner à ce sujet, au plus tôt possible.

ALLEMAGNE. — Il est mort à Wurtzbourg, un homme d'une grande science et qui a joué un rôle étonnant dans le mouvement des idées religieuses en Allemagne, c'est l'orientaliste et théologien Frédéric Daumer.

A l'époque où le célèbre Strauss s'attaquait au Nouveau Testament, Daumer s'en prenait à l'Ancien et cherchait à prouver que le Jéhovah des Juifs n'était autre que le Moloch sanguinaire des Phéniciens. Daumer arrivait à cette découverte par l'interprétation des appellations hébraïques de la Divinité. Un orientaliste de Tubingue, le docteur Ernest, joua alors à Daumer le tour de prouver, par la même méthode étymologique, que Moloch n'était autre que M. Daumer lui-même. C'était au moyen du verbe *Damar*

qu'il rapprocha de *Dabar*. Daumer, au reste, était, comme disent les Allemands, une nature *géniale*. Il est l'auteur de la meilleure traduction du poète persan Hafiz. A l'époque où le sort du malheureux Gaspard Hauser, cet infortuné rejeton d'une famille princière, mettait toute l'Allemagne en émoi, Daumer se signala par sa sympathie et recueillit sous son toit l'infortuné jeune homme, dont l'assassinat, non moins étrange que son apparition, vint exciter à un plus haut degré encore la curiosité et l'indignation publique. Mais ce même Daumer, qui avait commencé comme Strauss, a fini par se faire catholique romain, par prier le chapelet et a accepté les dogmes qui ont fait reculer Döllinger et le Père Hyacinthe (*l'Ami du peuple*, de New-York).

POÉSIE.

Le merle captif.

« — Mon petit oiseau,
» Si gentil, si beau,
» Pourquoi ta voix tendre
» Que j'allais entendre
» Au fond du grand bois,
» Jamais ne dit-elle
» Ta chanson si belle
» Tout comme autrefois ?

« — Oh ! malgré mes cris,
» Enfant, tu m'as pris
» De ta main barbare,
» Un joyau bien rare
» Que j'avais là-bas ;
» Et dans ma détresse ,
» Sans cette richesse,
» Je ne chante pas.

— » Quel est, mon oiseau,
» Ce trésor nouveau,
» Perle précieuse
» Dont la perte affreuse
» Tarit ta gaîté ?
» — Enfant, cette perle,
» Pour un petit merle,
» C'est la liberté.

PARTIE PRATIQUE.

DICTÉE ORTHOGRAPHIQUE

*faite aux examens pour le brevet d'instituteurs et d'institutrices primaires
à Neuchâtel, en avril 1876. (*)*

Je me trouvai donc orphelin à sept ans. Mon grand-père pilla dans la maison de ma mère tout l'argent et toutes les nippes qu'il put emporter ; puis, laissant le reste et disant qu'il ne voulait point avoir affaire aux gens de loi, il n'attendit pas que la morte fût enveloppée dans son suaire, et me prenant par le collet de ma veste, il me jeta sur la croupe de son cheval.

C'était un grand vieillard, osseux et louche. Je crois le voir encore tel qu'il était alors, car les traces que cette soirée a laissées en moi sont ineffaçables. C'était la réalisation soudaine de toutes les terreurs mystérieuses que ma mère m'avait inspirées en me parlant de son exécutable beau-père et de ses brigands de fils. La lune, je m'en souviens, éclairait de temps à autre au travers du branchage inextricable de la forêt. Le cheval de mon grand-père était sec, vigoureux et méchant comme lui. On eût dit qu'une vieille sympathie les avait développés dans la même férocité. L'animal ruanit à chaque coup de cravache, quoique le maître ne les lui épargnât guère. Il franchissait, rapide comme une flèche, les ravins et les petits torrents qui s'entrecroisent dans le pays. A chaque secousse, je perdais l'équilibre et je me cramponnais avec une indicible frayeur à la croupière du cheval ou à l'habit de mon grand-père. Quant à lui, il s'inquiétait si peu de moi que, si je fusse tombé, je doute qu'il eût pris la peine de me ramasser. Parfois, s'apercevant de ma peur, il me raillait, et, pour l'augmenter, faisait caracoler de nouveau son cheval. Plus de vingt fois le découragement me prit, et je faillis me jeter à la renverse ; mais l'amour instinctif m'empêcha de céder à mon désespoir, quelle qu'en fût d'ailleurs l'intensité. Enfin, vers minuit, nous nous arrêtâmes brusquement devant une petite porte aiguë, et tôt après le pont-levis se releva en grinçant aigrement derrière nous.

Mon grand-père me prit, tout baigné que j'étais d'une sueur froide, et me jeta à un grand garçon estropié, hideux, aux yeux fauves, qui me porta dans la maison. C'était mon oncle Jean.

Depuis qu'une chute de cheval l'avait rendu contrefait, sa méchante humeur s'était accrue en raison de l'impossibilité de faire autant de mal

(*) La page qu'on va lire est tirée d'un Roman de Georges Sand, de Mauprat. C'est un tableau triste et presque trop triste de la vie réelle de certaines gens, de certaines familles. Au point de vue grammatical, le seul qui nous occupe en ce moment, cette dictée n'est pas bien difficile, aussi a-t-elle été généralement écrite d'une façon correcte. Quelques aspirants et aspirantes cependant ont trouvé moyen de faire de 8 à 10 fautes. Aussi se sont-ils trouvés relégués dans la III^e classe, alors même qu'ils n'avaient pas échoué dans tous leurs examens.

que ses compagnons. Constraint de rester au logis quand les autres partaient pour leurs expéditions et leurs razzias, il n'avait de plaisir que lorsque le château recevait un de ces petits assauts inutiles que la maréchaussée s'était imaginé de lui donner quelquefois comme par acquit de conscience.

Retranché derrière les créneaux, Jean, assis tranquillement auprès de sa couleuvre, effleurait de temps à temps un gendarme ou même un prévôt, et retrouvait tout à coup, disait-il, le sommeil et l'appétit que lui ôtaient l'inaction et l'ennui. Il n'attendait pas toujours les cas d'attaque pour grimper à sa chère plateforme, et là, accroupi comme un chat qui fait le guet ou rêve quelque traîtrise, dès qu'il apercevait un passant dans le lointain, il exerçait son adresse sur ce point de mire et lui faisait rebrousser chemin. Il appelait cela donner un coup de balai sur la route.

PROBLÈME DE CALCUL.

PROBLÈME.

A. possède une certaine somme d'argent et il la compare à celle de B., c'en est les $\frac{3}{4}$; et s'il la compare à celle de C., ce n'en est que les $\frac{2}{3}$. Or, les sommes de B. et de C. diffèrent entre elles de Fr. 1,25. Combien d'argent A. possède-t-il?

SOLUTIONS :

1.) Algébrique.

C'est la somme que possède C. qui est de fr. 1,25 plus forte que celle de B. Si B. possède X, C. en a $X + 1,25$, et $A = \frac{3}{4}X$ ou $\frac{2}{3}(X + 1,25)$. — De la l'équation $\frac{3}{4}X = \frac{2}{3}(X + 1,25)$, d'où l'on déduit aisément $X = 10$. — A. possède fr. 7,50.

En effet les $\frac{3}{4}$ de fr. 10 = fr. 7,50

et les $\frac{2}{3}$ de fr. 11,25 = 7,50.

2.) Arithmétique.

Il faut évidemment que ce soit C qui possède la plus forte des deux sommes puisque une plus petite fraction ($\frac{2}{3} < \frac{3}{4}$) en vaut autant qu'une plus grande fraction de celle que possède B. — Or donc

les $\frac{3}{4}$ ou les $\frac{9}{12}$ de B(*) valent les $\frac{2}{3}$ ou les $\frac{8}{10}$ de C. J'en conclus que $\frac{1}{8}$ de B = $\frac{1}{9}$ de C ce qui est irréprochable, car en général si $\frac{a}{b}X = \frac{c}{d}y$ alors $\frac{1}{c}X$ ou $\frac{x}{c} = \frac{1}{a}y$ ou $\frac{y}{a}$

Démonstration :

Mettons $\frac{a}{b}X = p$. $\frac{c}{b} = p$.

$$A X = b. p; c y = b p$$

$$X = \frac{b}{a}; y = \frac{bp}{c}$$

$$\frac{x}{c} = \frac{bp}{ac} = \frac{y}{a} = \frac{bp}{ac};$$

(*) Abréviation, pour dire : de la somme que possède B.

Exemple numérique :

Si les $\frac{5}{7}$ de a = $\frac{3}{7}$ de b

alors $\frac{1}{3}$ a = $\frac{1}{5}$ b

soit 15 = $\frac{5}{7}$ a; 15 = $\frac{3}{7}$ b.

a = $\frac{15 \cdot 7}{5}$ 21; b = $\frac{15 \cdot 7}{3} = 35$.

$\frac{1}{3}$ a = $\frac{21}{3} = 7$. $\frac{1}{5}$ b = $\frac{35}{5} = 7$

etc., etc.

Poursuivons !

$\frac{1}{8}$ de B = $\frac{1}{9}$ C. Il en résulte que $\frac{8}{8}$ de B c'est-à-dire la somme entière que possède B = $\frac{8}{9}$ de celle de C.

On en conclut que $\frac{1}{9}$ de cette dernière somme = fr. 1,25.

C est par conséquent propriétaire

de 9 fois fr. 1,25 = fr. 11,25.

B = 8 fois fr. 1,25 = fr. 10,—, et

A = $\frac{3}{4}$ de fr. 10.— ou $\frac{2}{3}$ de fr. 11,25 = 7,50.

SOLUTION DU PROBLÈME CONTENU DANS LE N° 7 DE L'ÉDUCATEUR.

L'énoncé de ce problème peut être développé de la manière suivante :

1^o Quel est le capital a qui, à 5 % l'an et à intérêts composés, sera devenu égal au bout de 3 ans au capital à, au même taux, au bout de 6 ans ?

2^o Partager 10,000 fr. en a et à. Ces deux sommes de a et à, augmentées de leurs intérêts composés, l'une pendant 3 ans et l'autre pendant 6 ans, devront être égales.

Pour le calcul des intérêts composés, nous faisons usage des logarithmes, seule méthode vraiment rationnelle pour ce calcul, les procédés ordinaires étant excessivement longs en pareil cas. Aussi notre solution ne sera-t-elle peut-être pas exacte à 1 centime près.

Prenons d'abord comme capital arbitraire 100 fr. et cherchons ce que 100 fr. seront devenus à intérêts composés, au 5 %, au bout de 3 ans.

Nous avons ; appliquant la formule $A = a (1+r)^n$ log. 100 = 2,00000, log. 1,05 = 0,02119 0,02119

$$\begin{array}{r} 3 \\ \hline 0,06357 \end{array}$$

(A désigne ce qu'est devenu a au bout de n année, à i %, 1 + r représente 1 plus la $\frac{1}{100}$ partie du taux. On sait que, d'après les propriétés des logarithmes, le log. d'un produit est égal à la somme des log. des facteurs, et que le logarithme d'une puissance quelconque d'un nombre est égal au log. de ce nombre multiplié par l'exposant de la puissance) :

$$\begin{array}{r} \log. 100 = 2,00000 \\ 3 \log. 1,05 = 0,06357 \\ \hline 2,06357 \end{array}$$

(Nous cherchons à quel nombre correspond le log. 2,06357).

$$\begin{array}{r} 3,06333 = \log. \text{de } 1157 \quad 38 : = 24 : x \\ 3,06357 = \log. \text{de } 1157,6 \quad 240 : 38 \\ 2,06357 = \log. \text{de } 115,76 \quad 42 \quad \overline{x6} \end{array}$$

100 fr., au bout de 3 ans, à 5 % = 115,76

Cherchons maintenant ce que cette même somme de 100 fr. sera devenue au bout de 6 ans.

$$\begin{array}{r} \log. 1,05 = 0,02419 \quad 0,02419 \quad \log. 100 = 2,00000 \\ \qquad \qquad \qquad 6 \quad 6 \log. 1,05 = 0,12714 \\ \hline 0,12714 \end{array}$$

$$3,12710 = \log. \text{de } 1340 \quad 33 : 4 = 4 : x$$

$$3,12714 = \log. \text{de } 1340,1 \quad 40 : 33$$

$$2,12714 = \log. \text{de } 134,01 \quad 7 \quad \overline{0,1}$$

100 fr. au bout de 6 ans = 134,01.

Maintenant, cherchons deux sommes telles que, à 5 % à intérêts composés, l'une pendant 3 ans, l'autre pendant 6 ans, elles soient égales à 100 francs. Pour cela, nous poserons les deux proportions suivantes. (C'est en quelque sorte la recherche de l'*escompte en dedans* de 100 fr., à intérêts composés).

$$115,76 : 100 = 100 : a$$

$$134,01 : 100 = 100 : a$$

Effectuons :

$$\begin{array}{r} 1000000 : 11576 \quad 1000000 : 13401 \\ 73920 \quad \overline{86,38} \quad 61930 \quad \overline{74,62} \\ 44640 \quad \quad \quad 83260 \\ 99420 \quad \quad \quad 28540 \\ 6512 \quad \quad \quad 1738 \end{array}$$

En partageant 10000 fr. proportionnellement aux deux nombres 86,38 et 74,62, nous obtiendrons deux sommes telles, qu'augmentées de leurs intérêts composés à 5 %, l'une pendant 3 ans, l'autre pendant 6 ans, elles seront égales.

Nous avons les deux proportions :

$$\begin{array}{r} 86,38 \quad 161 : 86,38 = 10000 : a \\ + 74,62 \\ \hline = 161,00 \quad 161 : 74,62 = 10000 : a \end{array}$$

Calculs :

$$\begin{array}{r} 863800 : 161 \quad 746200 : 161 \\ 588 \quad \overline{5365,21} \quad 1022 \quad \overline{4634,78} \\ 1050 \quad \quad \quad 560 \\ 840 \quad \quad \quad 770 \\ 350 \quad \quad \quad 4260 \quad \quad \quad \text{Preuve :} \\ 280 \quad \quad \quad 1330 \quad \quad \quad 5365,22 \\ 119 \quad \quad \quad 42 \quad \quad \quad + 4634,78 \\ \hline \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad = 10000,00 \end{array}$$

Nous cherchons maintenant ce que les sommes de fr. 5365,22 et fr. 4634,78, seront devenues, à intérêts composés 5 %, la première au bout de 3 ans, la seconde au bout de 6 ans.

$$\begin{array}{rcl} \log. 4634 & = 3,66596 & 1 : 9 = 0,78 : x \\ \log. 4634,78 & = 3,66603 & \quad \quad \quad 9 \\ & & \hline & & 7,02 \end{array}$$

$$\begin{array}{rcl} \log. 4634,78 & = 3,66603 & 3,79346 = \log. \text{de } 6241 & 7 : 4 = 1 : x \\ 6 \log. 1,05 & = 0,12714 & 3,79347 = \log. \text{de } 6241,14 & 18 : 27 \\ \hline & & 3,79317 & \quad \quad \quad 30 \quad 34 \\ & & & \hline & & & 20 \end{array}$$

(Nous avons par mégarde calculé la seconde somme la première.)

$$\begin{array}{rcl} \log. 5365 & = 3,72957 & 1 : 8 = 0,22 : x \\ & & \quad \quad \quad 8 \\ & & \hline & & 1,76 \end{array}$$

$$\begin{array}{rcl} \log. 5365,22 & = 3,72959 & \\ 3 \log. 1,05 & = 0,06357 & \\ \hline & & 3,79316 = \log. \text{de } 6241 \end{array}$$

Nous trouvons donc que la somme de 5365 fr. 22 c. sera devenue, au bout de 3 ans, au 5 %, à intérêts composés, égale à 6241 fr., et que celle de 4634 fr. 78 c., sera devenue, au bout de 6 ans, au même taux, égale à 6241 fr. 14 c. Cette solution n'est donc pas rigoureusement exacte ; cette *différence* provient d'une différence d'une unité du cinquième ordre décimal entre les logarithmes des deux résultats. Nous nous permettons cependant d'envoyer notre solution, et nous formulons ainsi la réponse de ce problème : Chacun des deux versements égaux, effectués, l'un à la fin de la 3^{me} année et l'autre à la fin de la 6^{me} année, sera égal à 6241 fr. à 15 cent. près.)

H.-F. COURVOISIER.

Petit cours élémentaire pour l'enseignement du calcul.

(Suite.)

VIII^e EXERCICE.

Si $\frac{2}{3}$ aunes ont coûté fr. 14,50, quel est le prix de l'aune ?

$\frac{2}{3}$ coûtant fr. 14,60

$\frac{1}{3}$ coûte 7,30 soit la moitié de fr. 14,60

L'aune coûte $3 \times 7,30 =$ fr. 21,90

Si $\frac{2}{5}$ aune ont coûté fr. 8,50, que coûte l'aune ?

$\frac{2}{5}$ coûtant fr. 8,50

$\frac{1}{5}$ coûte 4,25 soit la demie de fr. 8,50

L'aune coûte $5 \times 4,25$ soit fr. 21,25.

Si $\frac{3}{16}$ livre de sucre ont coûté 12 cent., quel est le prix d'une livre ?

$\frac{5}{8}$ d'arpent font 250 perches. Combien l'arpent vaut-il de perches ?

IX^e EXERCICE.

Ecrivez 5 jours en fraction de semaine.

1 jour = $\frac{1}{7}$ de semaine ; donc 5 jours font $\frac{5}{7}$ de semaine.

Ecrivez 7 heures en fraction de jour.

» 17 secondes » d'heure.

» 28 heures » de semaine.

» 3 pieds » d'aune.

A quelle fraction d'année non bissextile équivaut le mois de février ?

» » de juillet ?

» » équivalent les mois d'août et de septembre ?

A quelle fraction d'année bissextile équivaut le mois de février ? ($\frac{29}{366}$)

Le quintal vaut 100 livres et la livre 16 onces. A quelle fraction de quintal équivalent 1 livre et 7 onces ?

LEÇON V.

Quelquefois il arrive que le numérateur d'une fraction est égal au dénominateur, ou est plus grand que lui. La fraction valant alors l'unité exacte, ou plus que l'unité, n'est plus une fraction proprement dite ; on l'appelle alors *expression fractionnaire*.

Lorsqu'on veut connaître combien d'unités sont contenues dans une expression fractionnaire, il suffit de diviser le numérateur par le dénominateur. C'est ainsi que l'on trouvera que $\frac{65}{8} = 8 \frac{1}{8}$.

X^e EXERCICE.

Si un laitier fournit $\frac{1}{4}$ pot de lait par jour, pendant 1 année combien aura-t-il fourni de pots ?

Combien pèseront 859 plaques de chocolat, si chacune pèse $\frac{1}{8}$ livre ?

Chacun des degrés d'un escalier a $\frac{1}{5}$ mètre de haut, et l'escalier compte 27 degrés. De combien de mètres s'élève-t-on en montant l'escalier ?

Un ménage consomme $\frac{1}{8}$ livre café par jour. Combien en consommera-t-il de livre pendant les 3 derniers mois de l'année ?

Un livre contient 1008 pages. Chaque page forme $\frac{1}{24}$ de feuille. Combien le livre contient-il de feuilles ?

On a posé, l'une au bout de l'autre, deux règles ; la première mesure $\frac{7}{10}$ de mètre et la seconde $\frac{6}{10}$ de mètre. Quelle longueur obtient-on en tout ?

(A suivre.)

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.